

Programme de formation : 2025_Crédits immobiliers et aides de l'état

Crée le 26/12/2024

Public visé par la formation

Les CGP salariés, libéraux, indépendants, mandataires, courtiers ou dirigeants ayant les statuts IOBSP et Carte T ou G

Le décret n°2016-173 paru au JO du 21 février 2016, précisant les modalités de la loi ALUR au titre de la formation continue, est entré en vigueur le 1er avril 2016. La durée de la formation continue est fixée à 14 heures annuelles et concerne l'ensemble des intervenants du marché immobilier. Les titulaires de la carte professionnelle (carte T) pour obtenir le renouvellement tous les 3 ans auprès de la CCI. Les personnes travaillant sous délégation d'une Carte T

Les intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement suite à l'arrêté du 9 juin 2016 pris pour l'application de l'article D. 313-10-2 du code de la consommation. En date du 9 juin 2016 l'arrêté officialise une durée de 7 heures de formation continue IOBSP par année, son entrée en vigueur est du 21 mars 2017. L'obligation d'une formation annuelle de 7 heures concerne l'IOB, ses collaborateurs salariés ou des mandataires distribuant du crédit immobilier

Prérequis

Aucun

Objectifs de la formation

Les crédits immobiliers

1. Connaître l'environnement réglementaire du crédit immobilier
 - o Identifier les principales règles et régulations qui encadrent le crédit immobilier.
 - o Expliquer l'impact de l'environnement réglementaire sur les conditions d'octroi d'un crédit immobilier.
2. Connaître l'environnement administratif du crédit immobilier
 - o Définir les étapes administratives du processus d'obtention d'un crédit immobilier.
 - o Expliquer les documents et formalités administratives nécessaires pour le montage d'un dossier de crédit immobilier.
3. Caractéristiques financières des crédits immobiliers
 - o Identifier les éléments financiers d'un crédit immobilier (taux d'intérêt, durée, amortissement, garanties).
 - o Comparer les différentes offres de crédit immobilier sur la base de leurs caractéristiques financières.
4. Montage d'un prêt immobilier
 - o Savoir structurer un montage financier pour un prêt immobilier en tenant compte des conditions

du marché et du profil de l'emprunteur.

o Proposer un plan de financement adapté en fonction des besoins du client et des spécificités du projet immobilier.

Crédits immobiliers et aides de l'État

1. Les financements immobiliers - I - Généralités

o Connaître les différents types de financements immobiliers disponibles.

o Expliquer le fonctionnement des prêts immobiliers et leurs conditions d'éligibilité.

2. Les financements immobiliers - II - Le PTZ (Prêt à Taux Zéro)

o Identifier les critères d'éligibilité et les caractéristiques du PTZ.

o Savoir intégrer le PTZ dans le montage d'un financement immobilier.

3. Les financements immobiliers - III - Les prêts aidés

o Lister les principaux prêts aidés (prêt conventionné, prêt accession sociale, prêt action logement).

o Savoir conseiller un client sur l'obtention de prêts aidés pour un projet immobilier.

MaPrimeRenov et la transition énergétique

1. Connaître MaPrimeRenov

o Identifier les conditions d'obtention de MaPrimeRenov pour financer des travaux de rénovation énergétique.

o Expliquer les avantages et les démarches pour obtenir MaPrimeRenov dans le cadre d'un projet de rénovation.

2. Financer les travaux de transition énergétique

o Analyser les différents modes de financement disponibles pour des travaux de transition énergétique (éco-PTZ, subventions, crédits).

o Savoir structurer un plan de financement pour des travaux de rénovation énergétique en tenant compte des aides de l'État et des prêts spécifiques.

"

Contenus de la formation

Ce parcours de formation valide 7H en IOBSP et 7H en Immo

Les crédits immobiliers

1. Connaître l'environnement réglementaire du crédit immobilier

o Identifier les principales règles et régulations qui encadrent le crédit immobilier.

o Expliquer l'impact de l'environnement réglementaire sur les conditions d'octroi d'un crédit immobilier.

2. Connaître l'environnement administratif du crédit immobilier

o Définir les étapes administratives du processus d'obtention d'un crédit immobilier.

o Expliquer les documents et formalités administratives nécessaires pour le montage d'un dossier de crédit immobilier.

3. Caractéristiques financières des crédits immobiliers

o Identifier les éléments financiers d'un crédit immobilier (taux d'intérêt, durée, amortissement, garanties).

o Comparer les différentes offres de crédit immobilier sur la base de leurs caractéristiques financières.

4. Montage d'un prêt immobilier

o Savoir structurer un montage financier pour un prêt immobilier en tenant compte des conditions du marché et du profil de l'emprunteur.

o Proposer un plan de financement adapté en fonction des besoins du client et des spécificités

du projet immobilier.

Crédits immobiliers et aides de l'État

1. Les financements immobiliers - I - Généralités
 - o Connaître les différents types de financements immobiliers disponibles.
 - o Expliquer le fonctionnement des prêts immobiliers et leurs conditions d'éligibilité.
2. Les financements immobiliers - II - Le PTZ (Prêt à Taux Zéro)
 - o Identifier les critères d'éligibilité et les caractéristiques du PTZ.
 - o Savoir intégrer le PTZ dans le montage d'un financement immobilier.
3. Les financements immobiliers - III - Les prêts aidés
 - o Lister les principaux prêts aidés (prêt conventionné, prêt accession sociale, prêt action logement).
 - o Savoir conseiller un client sur l'obtention de prêts aidés pour un projet immobilier.

MaPrimeRenov et la transition énergétique

1. Connaître MaPrimeRenov
 - o Identifier les conditions d'obtention de MaPrimeRenov pour financer des travaux de rénovation énergétique.
 - o Expliquer les avantages et les démarches pour obtenir MaPrimeRenov dans le cadre d'un projet de rénovation.
2. Financer les travaux de transition énergétique
 - o Analyser les différents modes de financement disponibles pour des travaux de transition énergétique (éco-PTZ, subventions, crédits).
 - o Savoir structurer un plan de financement pour des travaux de rénovation énergétique en tenant compte des aides de l'État et des prêts spécifiques.

..

Moyens et méthodes pédagogiques

Formation en E-Learning sur plateforme MOS CHORUS avec micro-ordinateur ou tablette avec connexion internet

Quizz de contrôle

Bibliothèque de notes et informations

Accompagnement pédagogique au téléphone et par mail Emilie DELMAS (06 67 34 29 38 ; contact@lcpformation.fr ou emilie.delmas@lcpformation.fr).réponse sous 72 heures maximum

Assistance technique : 2 solutions :

- Grâce au bouton assistance présent sur votre plateforme e Learning

- Par mail : emilie.delmas@lcpformation.fr

Réponse sous 72 heures maximum

Évaluation de la formation / Validation de la formation

Validation de la formation par un Quiz final de pour chaque thème abordé avec minimum 70% de bonnes réponses en E-Learning

Attestation individuelle de fin de formation

Durée de la formation et modalités d'organisation

Informations société : Déclaration au tribunal de commerce de Paris
SIRET N°830 487 237 00018-Code APE : 8559A- Siège social : 8 rue Godot de Mauroy 75009 PARIS 9
Tel : 01 42 65 59 48 – Mail : contact@lcpformation.fr
N° de déclaration d'activité au titre de la formation professionnelle continue : 11755660675



La durée de la formation est de 07 heures

Nombre de participants illimité

Accessibilité aux personnes handicapées : module se déroulant en distanciel soit à partir de son domicile soit son poste de travail sur un ordinateur ou tablette ou smartphone avec connexion internet suffisante